

IMMIGRATION

Maroc - Immigration clandestine

Lancement à Rabat d'un Kit pédagogique sur les risques de la migration illégale des mineurs non accompagnés



but de sensibiliser aux risques encourus par cette catégorie fragile.

Intitulé "pourquoi je veux immigrer?", ce kit, présenté lors d'un point de presse, comporte deux histoires en dessins animés (traduites en quatre langues) et deux bandes dessinées à l'intention des associations pour leur servir dans les activités de sensibilisation au profit de la population ciblée.

La réalisation de ce kit pédagogique, initiée en partenariat avec l'institution "Cooperazione Internazionale Sud Sud" (CISS), s'inscrit dans le cadre du projet "Appui aux initiatives de prévention de la migration illégale

des enfants mineurs non accompagnés", dans le sillage aussi du Programme d'appui à la société civile marocaine (PASC-INDH), lancé en partenariat entre le PNUD et la coopération italienne.

Intervenant à cette occasion, le directeur exécutif de l'Association Tanmia Maroc, M. Mourad Jourhi, a indiqué que ce projet vise à susciter une prise de conscience collective sur l'importance de la gestion responsable de la migration au Maroc, notamment celle des enfants mineurs non protégés. Il s'agit de veiller à la sensibilisation et à la responsabilisation des acteurs quant à la protection des droits de ces enfants et la promotion de leurs conditions de vie.

Pour sa part, Mme Ouissam Khoya, membre de l'association, a affirmé

que ce kit pédagogique a été conçu sur la base de concertations avec des chercheurs et des acteurs associatifs opérant en matière de migration et de protection de l'enfance, relevant que son association organisera dans ce cadre 12 ateliers de formation au profit de 300 coordinateurs locaux dans plusieurs régions du Royaume.

Créée en 2004, l'Association Tanmia Maroc a pour mission de renforcer la capacité des organisations de la société civile marocaine à développer, gérer et drainer des fonds, élaborer des réseaux et communiquer l'information relative aux projets et activités de développement durable.

Source: MAP

Un Kit pédagogique sur les risques de la migration illégale des mineurs non accompagnés a été lancé, le 4 février à Rabat, par l'Association Tanmia Maroc, et ce dans le

Accompagnement des MRE dans la réalisation de projets immobiliers

Dans le cadre du renforcement des partenariats entre les différentes institutions nationales en vue d'une meilleure gestion des affaires des marocains du monde et en marge de la célébration de la journée nationale des architectes tenue à Fès le 14 janvier 2009, une convention de coopération a été signée entre le Ministère chargé de la Communauté Marocaine Résidant à l'Étranger, le Ministère de l'Habitat, de l'urbanisme et de l'Aménagement de l'espace ainsi que l'Ordre National des Architectes.

Ce partenariat se donne pour principale visée, l'appui et l'accompagnement des membres de la communauté marocaine résidant à l'étranger et particulièrement les catégories défavorisées pour la réalisation des projets immobiliers.

Ainsi, cette convention fixe les modalités et les dispositions nécessaires en vue de répondre au mieux à tous leurs besoins dans le secteur de l'Habitat et de l'Architecture, notamment à travers :

La mise en place d'un programme d'actions visant l'orientation et le conseil des Marocains Résidents à l'Étranger (MRE) dans la réalisation

de leurs projets d'investissement immobilier ;

L'assistance technique et architecturale en milieu urbain et rural au profit des MRE, pour l'aide à la construction de leur logement en veillant au respect des normes de qualité, de sécurité et de salubrité tout en tenant compte des spécificités architecturales régionales.

L'accompagnement technique du Ministère chargé des MRE par l'Ordre National des Architectes, notamment durant les rencontres et visites de terrain dans les pays d'accueil auprès de nos communautés installées à l'étranger.

Les modalités d'application de cette convention seront définies d'un commun accord entre les différentes parties et les procédures pratiques y afférentes seront communiquées aux intéressés incessamment.

Source:

Khadija sansar /chargée de la communication (Ministère chargé de la Communauté Marocaine Résidant à l'Étranger)

PRIX QUÉBÉCOIS DE LA CITOYENNETÉ 2009

Vous avez réalisé des activités qui ont favorisé le rapprochement interculturel?

Vous avez fait des gestes concrets pour contrer le racisme ou la discrimination?

Vous avez mis en place des mesures d'accès à l'égalité en emploi ou des mesures d'accueil, d'intégration et de promotion de la diversité en milieu de travail?

Devenez l'un des prochains lauréats des Prix québécois de la citoyenneté!

Vous avez jusqu'au 27 février pour vous inscrire dans l'une ou l'autre des catégories suivantes :

Pour les personnes et les organismes à but non lucratif

Le PRIX JACQUES-COUTURE

Le PRIX ANNE-GREENUP

Des bourses de 1 000 \$ et de 2 500 \$ seront remises aux lauréats

Pour les entreprises et les organismes privés, publics et parapublics

Le PRIX MAURICE-POLLACK

Pour souligner l'apport exceptionnel d'une personne issue des communautés culturelles au développement de la société québécoise

Le PRIX CHARLES-BIDDLE

Renseignements et formulaires :

www.quebecinterculturel.gouv.qc.ca

ou contactez-nous au :

514-873-1627

1 866 817-9850 (sans frais)

LAUREATS 2008

La ville de Gatineau

M. Masoud Farzaneh

M. Mudi Wa Mhuji Kabeya

M. Mohamed Nazih Soutlami

Momentum Technologies inc.

PROMIS (Promotion - Intégration - Société nouvelle)

Le Centre de recherche-action sur les relations raciales

Immigration
et Communautés
culturales
Québec